



Fonction Publique

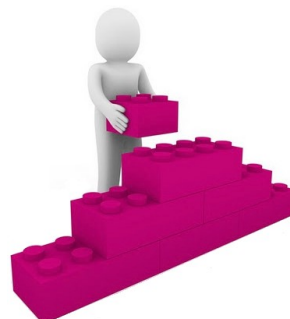
## Signature 2<sup>ème</sup> protocole Égalité professionnelle Femmes / Hommes



Carrière / Conditions de travail

Communiqué

# Oui, pour quelques avancées !



**SOLIDAIRES Fonction Publique a décidé de signer le deuxième protocole égalité femmes-hommes dans la fonction publique à l'issue de sa consultation interne.**

Ce temps de la **concertation démocratique interne nécessaire n'a pas permis de se prononcer dans le temps imposé par le gouvernement** (avec une date limite au 30 novembre), pour autant nous avons fait parvenir notre position aujourd'hui.

Ce protocole, qui soulève des enjeux liés à la reconnaissance et à la correction des inégalités entre les femmes et les hommes dans la fonction publique **présente des avancées concrètes mais reste pour autant loin de satisfaire nos revendications pour l'égalité.**

Nous resterons **mobilisé-es pour faire appliquer les mesures concrètes promises dans cet accord** et pour porter l'ensemble de nos revendications.



## Des avancées...

### Continuité / Maternité

Grâce à de nombreuses remontées de SOLIDAIRES lors des négociations, **ce protocole ne se substitue pas** à celui de 2013, ce qui permet qu'il soit encore décliné localement.

**La suppression de la journée de carence pour les femmes enceintes est une vraie avancée**, de même que la création de 1000 berceaux supplémentaires pour les agents de l'État.

### Pénalités

**La réalisation d'un plan d'action, avec des pénalités financières** en cas de non-respect est une avancée et sera un outil pour les équipes syndicales afin de faire progresser l'égalité localement.

**De même, la création du fonds pour recueillir les pénalités financières** (issues de l'absence de nominations équilibrées dans les emplois de direction et à partir de 2022 celles relatives à l'absence de plan d'action) permettra de financer certaines actions.

### Violences

En matière de **prévention des violences sexistes et sexuelles**, outre les guides et circulaires issus du protocole de 2013, le **nouveau protocole impose l'établissement d'un plan d'action pluriannuel et la mise en place d'un dispositif de signalement**. Là encore, il s'agit d'outils importants pour les équipes militantes; les violences étant bien souvent les parents pauvres des plans de préventions annuels.

**Comme SOLIDAIRES l'a à nouveau porté, les violences conjugales figurent toujours dans ce protocole**, et le rôle des Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) est rappelé en matière de prévention des violences sexistes et sexuelles avec la désignation d'une personne référente « violence » parmi la représentation du personnel.



SOLIDAIRES Fonction Publique

Adresse : 31 rue de la Grange-aux-Belles - 75010 PARIS

Tél : 01 58 39 30 20 Web : [www.solidaires.org](http://www.solidaires.org) @ : [contactfp@solidaires.org](mailto:contactfp@solidaires.org)

Fax : 01 43 67 62 14 Facebook : @USolidaires Twitter : @UnionSolidaires



## ...dont nous exigerons qu'elles se matérialisent pour l'ensemble des agentes :

SOLIDAIRES Fonction Publique :

- exigera qu'un **budget** (en supplément de celui de l'action sociale !) **soit alloué** pour que les 1000 berceaux soient une réalité, pour que les plans d'actions se matérialisent dans des résultats concrets
- et sera vigilante pour que les **actions contre les violences** sexistes et sexuelles soient mises en place.



## Des manques dans cet accord...

SOLIDAIRES fonction publique a revendiqué lors des négociations des mesures qui n'ont pas été retenues :

- l'**obligation de résultat** pour les plans d'actions,
- une étude et une **réelle réévaluation des rémunérations** pour les secteurs les plus féminisés,
- l'étude de l'**impact des réorganisations**, restructurations sur la mobilité géographique,
- une mise en œuvre concrète de la **neutralité des congés maternités**, ainsi que des **mesures pour les femmes victimes de violence...**



## ... et des attaques globales sur la Fonction Publique qui dégradent la situation des femmes !

Le protocole aborde la résorption des inégalités salariales... Pendant ce temps, le gouvernement prévoit toujours plus de précarisation avec la **contractualisation accrue qui touchera en particulier les femmes, majoritaires parmi les contractuels** (73% des contractuels de catégorie C, et 67% toutes catégories confondues... sans compter qu'elles sont souvent à temps partiel... avec la journée de carence pour couronner le tout).

**SOLIDAIRES revendique une égalité de salaire accompagnée d'un statut de fonctionnaire** pour toutes et tous.

**Les futures remises en cause des CHSCT et des Commissions Administratives Paritaires (CAP)** privent les femmes d'instances où :

- l'on peut prévenir les violences sexistes et sexuelles,
- ou prévenir les discriminations dans les mutations ou avancements.

**SOLIDAIRES Fonction Publique continuera de se battre pour les avancées des droits des femmes !**

**Ces avancées ont toujours été obtenues par un rapport de force qu'il convient de construire au niveau de la Fonction Publique comme localement !**

Paris, le 20 décembre 2018